

Eneco Soleil & Vent Plus



Carte tarifaire janvier 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge pour petites consommations professionnelles en Belgique.

Tous les prix sont hors TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)			
(€ / an)		Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit
			HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
70,00		6,51	7,97	5,47	5,47
		TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE!	TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE!		/
		16,67% de votre consommation au tarif «heures creuses»	25% de votre consommation de jour au tarif «heures creuses»		,

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIES NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent/kWh)				Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)
destionnanc de reseau	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	5,84	6,15	4,68	4,08	3,44	21,84	55,27
AIESH	9,61	9,90	6,39	5,47	3,44	14,94	70,49
GASELWEST	13,71	13,71	9,13	3,10	2,04	3,82	87,55
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,94	9,94	7,41	2,51	1,89	3,82	69,93
IMEWO	10,72	10,72	7,05	2,47	1,96	3,82	71,53
FLUVIUS LIMBURG	8,97	8,97	7,36	3,21	1,73	4,27	65,82
FLUVIUS WEST	8,71	8,71	6,92	3,06	1,79	4,27	63,23
INTERGEM	8,89	8,89	5,70	2,07	1,92	3,82	59,74
FLUVIUS ANTWERPEN (IVEG)	9,77	9,77	7,44	3,59	1,91	4,27	71,33
IVEKA	10,67	10,67	7,50	2,61	1,74	3,82	70,43
IVERLEK	11,08	11,08	7,51	2,59	1,89	3,82	72,25
ORES (Brabant Wallon)	7,84	8,33	4,67	3,77	3,44	13,18	64,97
ORES (Est)	10,62	11,34	6,42	5,16	3,44	13,18	81,51
ORES (Hainaut électricité)	8,83	9,31	5,85	4,97	3,44	13,18	70,90
ORES (Luxembourg)	9,29	9,90	5,55	4,43	3,44	13,18	74,00
ORES (Mouscron)	7,94	8,43	4,85	3,92	3,44	13,18	65,13
ORES (Namur)	9,10	9,66	5,53	4,51	3,44	13,18	72,24
ORES (Verviers)	10,77	11,40	6,89	5,73	3,44	13,18	81,68
PBE VLAANDEREN	11,11	11,11	8,38	4,52	2,00	4,27	75,64
REGIE DE WAVRE	9,42	9,95	7,85	7,85	3,44	17,48	73,93
SIBELGA(*)	7,02	7,02	5,12	5,12	1,14	10,23	-
SIBELGAS	12,41	12,41	8,92	3,24	2,05	3,82	83,28
TECTEO	7 57	8 52	4 36	3 70	3 44	22 41	62 84

L'électricité fournie est composée à 100% d'électricité verte produite à partir de panneaux solaires et d'éoliennes en Belgique. Eneco Soleil & Vent Plus est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant les 3 premières années. Si vous avez un compteur double, 25% de votre consommation de jour sera calculée au tarif heures creuses. Si sous avez un compteur simple, 16,67% de votre consommation sera calculée au tarif heures creuses. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. Injection Eneco : Si le client possède une installation de panneaux solaires de plus de 15 ans ou installée après la date du 31/12/2020 et d'une capacité maximale de 10 kVA, et s'il possède un compteur numérique à relevé annuel, le client tombera à partir de 2021 sous le nouveau système pour panneaux solaires, conformément au décret flamand sur l'énergie. Le droit au compteur inverseur expire et la consommation d'énergie et l'injection d'énergie seront dorénavant facturées séparéement. Plus d'informations : www.enceco.be/kmo/injecti

Carte tarifaire version 022101 pour la Belgique. / Valable du 1er janvier 2021 au 31 janvier 2021 inclus. / BB_032_022101_FR_ENECO_POWER_PLUS

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Cotisation sur l'énergie (Ccent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
0,1926	0,3146
	sur l'énergie (Ccent / kWh) 0,1926

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (Ccent / kWh) 0,075
--

Contribution Fonds Energie (Flandre) (2)

(€ / mois)					
	Tension basse	Tension moyenne			
Tarif standard (non domicilié)	8,09	154,36			
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00			
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,41				
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	2,79				
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)	1,03				

Taxe OSP (obligations de service public),

0.00

10,08

16,20

20,28

30,36

40,44

81.00

131,64

uniquement pour Bruxelles (€ / an)

> 1,44 kVA et <= 6 kVA

> 6 kVA et <= 9.6 kVA

> 9 kVA et <= 13 kVA

> 13 kVA et <= 18 kVA

> 18 kVA et <= 36 kVA

> 36 kVA et <= 56 kVA

> 56 kVA et <= 100 kVA

<= 1.44 kVA

^(*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 27,02 C/an; KVA > 13KVA 54,06 C/an. (1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.